

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira en séance ordinaire le MARDI 13 FEVRIER 2024 à 20h30

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

Validation Procès-Verbal de la séance du 12 Décembre 2023

- -Journée de solidarité
- -Vente parcelle à Mr LOUPIAS
- -Cessions de parcelles à la commune (Délibérations rectificatives-nouveaux numéros de parcelles et pouvoir au 1^{er} adjoint)
- -Demande d'un achat de terrain au Théron
- -Demande d'un achat de chemin à La Capélanie
- -Subventions aux associations
- -Taux d'imposition 2024
- -Présentation des diagnostics énergétiques des logements de Béteille et travaux qui en découlent
- -Divers